

Metz, le 31 mars 2023

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau  
Délégation Territoriale de Sarreguemines

Affaire suivie par : Romain DECCO  
Tél : 03 87 28 30 84  
E-mail : [romain.decco@moselle.gouv.fr](mailto:romain.decco@moselle.gouv.fr)

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Société Civile Immobilière AMJ  
Zone Artisanale de Messompré  
57280 SEMÉCOURT

A l'attention de M. Jose BRIOTET

**OBJET :** Dossier de déclaration concernant la création d'un bâtiment à vocation industrielle sur les communes de SEMÉCOURT et FEVES  
Accord immédiat

**RÉF. :** GUN-2023-008

**P.J. :** Récépissé de déclaration

Monsieur le Directeur,

J'accuse réception de votre dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **création d'un bâtiment à vocation industrielle sur les communes de SEMÉCOURT et FEVES**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 27 mars 2023
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : GUN-0223-008
- Dossier réalisé par : Génie de l'Eau

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint « le récépissé clôturant son instruction administrative ».

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie des communes de FEVES et SEMECOURT où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

*P. l'adjointe*  
*Céline*

Céline DELLINGER

*Astuce Seran*

**Copie pour information :**

- Génie de l'eau
- 11, rue d'Amsterdam – 54500 Vandœuvre-lès-Nancy
- Commune de SEMECOURT
- Commune de FEVES